



<https://latribunelibre.com/emploi/gestionnaire-formation-f-h-7>

Gestionnaire formation F/H

Description

Les principales missions du gestionnaire de formation spécialisé apprentissage sont :

> Gestion administrative de l'apprentissage notamment : contrats / conventions / gestion des OPCO.

Dans le cadre de nos prestations pour accompagner nos clients :

> Participer au paramétrage opérationnel des outils de gestion.

> Recueillir auprès des partenaires UFA, l'ensemble des documents relatif aux sessions en apprentissage (calendrier, ventilation horaire...).

> Gérer des contrats d'apprentissage du recueil des données auprès des partenaires UFA jusqu'à la facturation en passant par l'élaborations des contrats et des conventions.

> Gérer les assiduités du recueil des données des sessions jusqu'à l'envoi des relevés d'assiduité.

> Rendre compte des données afférentes à l'activité.

Qualifications

Avec une expérience de 4 ans minimum dans le secteur de l'apprentissage permettant une expertise métier indispensable dans la gestion des CFA, vous avez :

- Parfaite maîtrise de la réglementation des contrats d'apprentissage (rémunération, statut...).

- Connaissance du système de financement des contrats d'apprentissage.

- La maîtrise de système d'information de gestion de l'apprentissage Ypareo (ou autre système d'information) serait un plus.

- Maîtrise du pack office.

- Capacité d'adaptation à des interlocuteurs variés.

- Excellente communication écrite et orale.

Diverses informations :

Poste basé à Paris 13ème à 5mn du métro Gobelins, ligne 6.

Organisme employeur

GETMARCEL

Type de poste

Temps plein

Secteur

CONSEIL POUR LES AFFAIRES
ET AUTRES CONSEILS DE
GESTION

Lieu du poste

75113, PARIS 13, PARIS, France

Salaire de base

30000 € - Salaire de base
35000 €

Date de publication

13 octobre 2024 à 13:02

Valide jusqu'au

12.11.2024

Statut du poste : Employé / Technicien.

Zone de déplacement : pas de déplacement.

Secteur d'activité du poste : Editeur de logiciels.

Télétravail partiel possible, maximum 2 jours / semaine.